

«Face Maroc» séduit

● Les Marocains du monde sont très enclins à investir dans leur région d'origine durant la première année d'exécution du projet «Face Maroc» ● Une soixantaine de PME ont été créées pour un objectif de 225 d'ici 2012



Ce projet offre plusieurs avantages aux MRE en matière d'investissement.

(PHOTO: AIC)

PAR IHSSANE ANDALOUSSI

Lancé en octobre 2009, le projet «Face Maroc» dresse un bilan plutôt encourageant pour sa première année de mise en œuvre. «La réaction des intéressés est largement positive», estime un responsable au sein du département de Mohamed Ameer, puisque 60 PME ont pu voir le jour durant les premiers mois du lancement de ce projet qui veut créer 1.350 emplois durant les 36 mois de sa durée». Le projet, qui s'étale effectivement sur trois années, offre d'importants avantages pour les Marocains résident à l'étranger (MRE) désirant investir dans leur région d'origine et qui appartiennent à la tranche d'âge de 25 à 40 ans. Les initiateurs de ce projet, dont notamment l'AFD et des ONG néerlandaises et marocaines, se sont focalisés sur les ressortissants marocains des Pays-Bas, d'Allemagne et de France. Cette limitation reste expliquée par les potentialités

énormes qu'ont ces communautés par rapport à celles vivant en Italie ou en Espagne. Cela n'exclut, cependant, pas l'éventualité d'intégrer de nouveaux pays dans le cercle des bénéficiaires de cette initiative qui est venue renforcer l'arsenal des nouvelles mesures créées pour améliorer l'attractivité du Maroc pour les Marocain du monde (MDM). «L'objectif durant les

L'objectif est d'atteindre un investissement global de 2,5 millions d'euros.

deux années à venir est de pouvoir atteindre le total de 225 PME fixé au départ», note-t-on auprès du département des MRE, avec un investissement global de près de 2,5 millions d'euros, subventionnés

par l'UE. Les PME, mises en place jusqu'à présent, opèrent surtout dans la restauration, la petite industrie et l'artisanat. D'autres projets se sont spécialisés dans les services et l'éducation. «L'aspect original de ce projet, qui en fait aussi un gage de réussite, est l'encadrement des investisseurs MRE. En effet, le projet mettra en place un système d'accompagnement unique au Maroc, intégré dans un réseau de partenaires européens, et qui répondra aux besoins individuels de chaque type d'entreprise», souligne un membre de l'association «Int Ent Maroc», l'une des ONG initiatrices de ce projet. Il reste à noter que le projet de loi 2011 a promis de maintenir la même cadence d'encouragement aux MRE désireux de créer des PME et qui appartiennent à la deuxième et troisième génération. C'est le cœur de «la stratégie d'intégration des MDM», un axe crucial dans le volet d'accompagnement mis en place en début de cette année et qui a été reconduit.